

RISQUE SANITAIRE



Le réchauffement climatique augmente significativement les risques pour la santé des individus.

La canicule peut générer de la déshydratation, des coups de chaleur pouvant entraîner le décès. Elle touche en premier les plus vulnérables.

En 2003, elle a été responsable de 15 000 décès.

L'été 2023 est classé 4ème été le plus chaud depuis 1900, engendrant 5 000 décès supplémentaires.

RISQUE SANITAIRE



L'Assurance Maladie est à vos côtés :

- Elle engage des campagnes de prévention pour informer la population des risques liés à la chaleur.
- Elle prend en charge les frais de santé engendrés par une exposition trop importante à la chaleur.

RISQUE SANITAIRE



Le réchauffement climatique peut engendrer une dégradation de la santé mentale des individus.

80% des français se disent atteint d'éco anxiété.

En 2022, les catastrophes climatiques en France ont contraint 45000 personnes à se déplacer créant alors un sentiment d'insécurité au sein de la population.

*Source : IPSOS, Internal Displacement Monitoring Center

RISQUE SANITAIRE



L'Assurance Maladie est à vos côtés :

- Elle facilite l'accès aux soins psychologiques via le dispositif *MonPsy* accessible dès 3 ans.

RISQUE SANITAIRE



Le réchauffement climatique accentue la fragilisation des personnes vulnérables (personnes âgées, enfants en bas âge, personnes en situation de handicap ...).

Pendant l'été 2023, 75% des décès liés à la canicule sont survenus chez des personnes âgées de 75 ans et plus.

RISQUE SANITAIRE



La Sécurité Sociale est à vos côtés :

- Elle met en place des campagnes de prévention et d'accès aux soins à destination des personnes les plus vulnérables.
- Elle s'engage pour la création d'un service public départemental de l'autonomie (SPDA) afin d'accompagner les personnes âgées et en situation de handicap.



ECOLE DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE

RISQUE SANITAIRE



La raréfaction des énergies fossiles peut engendrer des difficultés de continuité des soins.

Les établissements de santé et médicosociaux en sont grandement dépendants.

RISQUE SANITAIRE



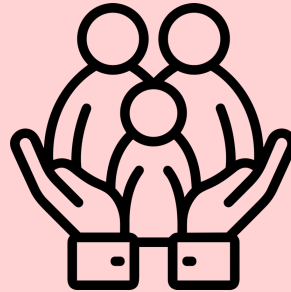
L'Assurance Maladie est à vos côtés :

- Elle incite les transporteurs sanitaires à investir dans des véhicules électriques à la fois pour diminuer leur dépendance aux énergies fossiles et pour limiter leur impact écologique.
- Elle accompagne les établissements de santé et médicosociaux dans leur transition écologique, notamment à travers des campagnes d'information.



ECOLE DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE

RISQUE SOCIAL



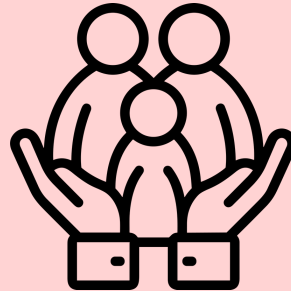
Le territoire français est inégalement impacté par les catastrophes naturelles induites par le dérèglement climatique.

Les territoires d'Outre-Mer sont fréquemment touchés par des cyclones et ouragans. Ces phénomènes sont amenés à se renforcer avec le réchauffement climatique.

Sur le territoire métropolitain, les trois quarts des communes ayant subi des feux sont situées dans le sud de la France : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Drôme, Ardèche et Aquitaine.

*Source Le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Vie publique

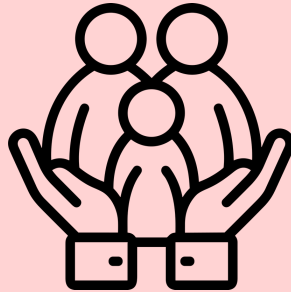
RISQUE SOCIAL



La Sécurité sociale est à vos côtés :

- Dans les territoires d'Outre-mer les Caisses Générales de Sécurité Sociale (CGSS) mettent en place des *plans catastrophe et intempéries* à destination de la population.
- La CAF accorde aux familles, sous réserve d'éligibilité, des aides financières pour faire face aux catastrophes naturelles.

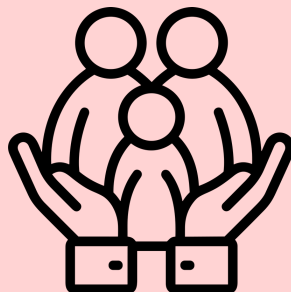
RISQUE SOCIAL



Le réchauffement climatique amplifie les phénomènes météorologiques extrêmes renforçant ainsi les problématiques liées au logement.

En 2022, 12 millions de français étaient en situation de précarité énergétique ayant des difficultés à chauffer ou climatiser leur logement en période de grand froid ou de canicule.

RISQUE SOCIAL



La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est à vos côtés :

- Elle accompagne à travers l'Action Sociale CAF, sous critère d'éligibilité, les personnes en situation de précarité énergétique.
- Elle est habilitée à vérifier la décence des logements loués et peut réaliser des diagnostics habitat.



ECOLE DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE

RISQUE ENVIRONNEMENTAL



L'utilisation de produits phytosanitaires a un impact négatif sur les écosystèmes et peut nuire à la santé des personnes et notamment des agriculteurs.

En Guadeloupe, 15% des espèces sont menacées d'extinction, notamment en raison de l'utilisation du chlordécone. L'utilisation de ce produit phytosanitaire est également corrélée à une hausse des cancers de la prostate.

*Source : ANSES et Office Français de la Biodiversité

RISQUE ENVIRONNEMENTAL



La Sécurité Sociale est à vos côtés :

- Depuis 1991, la MSA (Mutualité sociale agricole) a lancé le programme Phyt'attitude pour outiller les agriculteurs et les conseiller quant à l'utilisation des pesticides, afin de préserver leur santé et l'environnement.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL



La population française fait face à un inégal accès à l'eau potable induit par l'activité humaine, agricole, industrielle et domestique.

En Guyane, la contamination des eaux au plomb et au mercure provoquée par l'orpaillage (extraction illégale de l'or dans les cours d'eau) est à l'origine de l'augmentation du taux de mortalité maternel et infantile, 3 à 4 fois supérieur à la métropole.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL



La Sécurité Sociale est à vos côtés :

- Les Caisses générales de Sécurité Sociale en Outre-mer ainsi que l'Assurance Maladie engagent des campagnes de prévention pour informer des risques liés la consommation de l'eau non potable.
- Elles prennent en charge les frais de santé engendrés par une exposition trop importante aux métaux lourds.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL



L'exposition de la population aux particules polluantes émises dans l'air peut engendrer l'augmentation de certaines pathologies comme l'asthme ou les cancers.

L'OMS estime que 36% des cancers du poumon sont liés à la pollution.

Les particules fines émises dans l'air seraient responsables d'environ 40 000 décès prématurés en France chaque année entre 2016 et 2019.

*Source : Santé Publique France

RISQUE ENVIRONNEMENTAL



Le Sécurité Sociale est à vos côtés :

- L'Assurance Maladie prend en charge à 100% les frais de santé de certaines pathologies liées à la pollution.
- L'Assurance Maladie agit au sein de certaines entreprises par le biais d'aides financières pour réduire l'exposition des salariés aux polluants.
- La CARSAT met en place des campagnes de prévention et mesure la concentration des polluants dans l'air au sein des entreprises pour prévenir l'exposition des salariés.



ECOLE DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE

RISQUE ENVIRONNEMENTAL



La population française est largement exposée aux perturbateurs endocriniens présent dans l'environnement (air, eau, sol...).

Ces derniers sont susceptibles de contribuer à de nombreuses pathologies : troubles hormonaux et leurs conséquences, mais aussi malformations congénitales, cancers hormono-dépendants, et même troubles de l'immunité. Le coût de l'exposition aux perturbateurs endocriniens est évalué à 4 milliards d'euros pour le système de santé français.

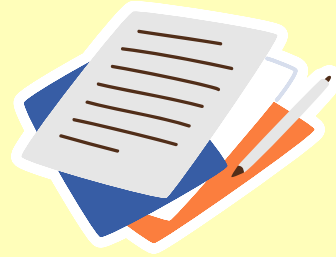
RISQUE ENVIRONNEMENTAL



L'Assurance Maladie est à vos côtés :

- Elle met en place des campagnes de prévention pour alerter sur les risques liés aux perturbateurs endocriniens.
- Elle s'engage à travers la campagne des *1000 premiers jours* pour la protection des femmes enceintes et des jeunes enfants particulièrement vulnérables à l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

RISQUE ECONOMIQUE

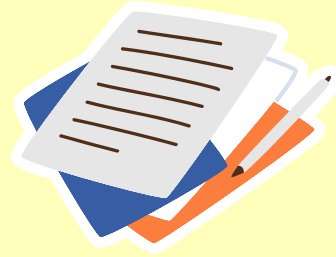


Le réchauffement climatique expose les entreprises à des évènements météorologiques extrêmes, pouvant affecter leur activité et leur profitabilité.

En 2023, au Canada, 56% des entreprises ont vu leurs profits affectés par des aléas climatiques.

*Source : KPMG

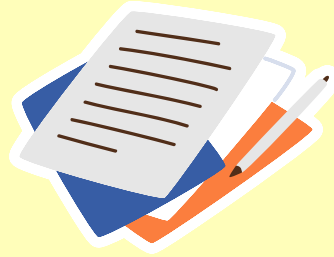
RISQUE ECONOMIQUE



L'URSSAF est à vos côtés :

- Face à ces évènements climatiques, l'URSSAF a mis en place des plans de report de cotisations à l'attention des entreprises en difficulté.

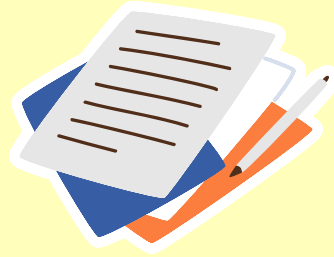
RISQUE ECONOMIQUE



Face à la nécessité du changement des modalités de production et de consommation, certains emplois seront amenés à disparaître. Ces évolutions engendreront des réorientations professionnelles.

La transition écologique devrait être créatrice d'emplois, environ 340 000 emplois seront créés en 2035 et 900 000 en 2050.

RISQUE ECONOMIQUE



La CARSAT est à vos côtés :

- Le service social des CARSAT qui travaille sur le maintien dans l'emploi peut privilégier des reconversions vers des métiers écologiques et adapter les métiers actuels impactés par le changement climatique. La transition écologique exige de construire de nouveaux compromis productifs, économiques et sociaux.



ECOLE DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE



ECOLE DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE



Ma planète Sécu 



Ma planète Sécu 



ECOLE DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE



ECOLE DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE



Ma planète Sécu 



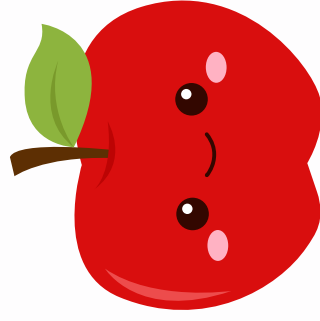
Ma planète Sécu 



ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE
LA PROTECTION SOCIALE

MEMORY SÉCU

Les structures dédiées aux personnes âgées et/ ou en situation de handicap génèrent des gaz à effets de serre. 24% concernent l'alimentation.

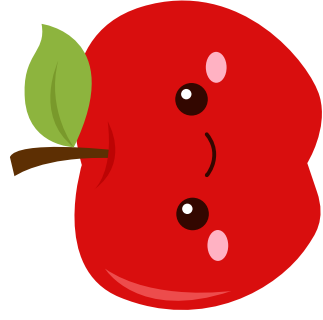




ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE
LA PROTECTION SOCIALE

MEMORY SÉCU

**La Sécurité sociale encourage la décarbonation
de l'alimentation dans ses organismes. Par
exemple, en favorisant les circuits courts.**

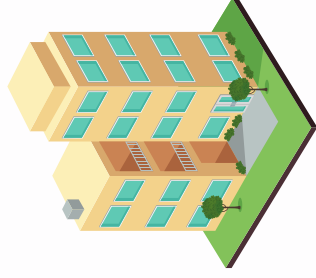




ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE
LA PROTECTION SOCIALE

MEMORY SÉCU

Les caisses d'allocations familiales et les structures qu'elles financent (ex : crèches) contribuent à 30 % des émissions totales de gaz à effet de serre dans la branche Famille.

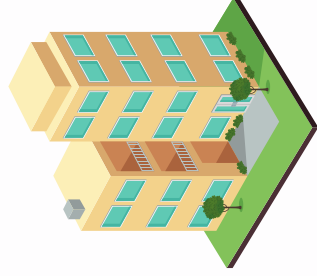




ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE
LA PROTECTION SOCIALE

MEMORY SÉCU

**La Sécurité sociale favorise la sobriété
énergétique au sein de ses bâtiments. Cela passe
par une réorganisation de ses espaces de travail
(ex : open space, bureau à la demande...).**





ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE
LA PROTECTION SOCIALE

MEMORY SÉCU

**Le secteur de la santé représente en France 8%
des émissions de gaz à effet de serre.**

La prise en charge des médicaments par

l'Assurance Maladie

**constitue la contribution principale d'émission de
carbone (11,2MtCO₂e).**





ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE
LA PROTECTION SOCIALE

MEMORY SÉCU

L'Assurance Maladie met en place des actions de prévention afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, elle encourage le bon usage du médicament afin d'éviter la surconsommation.

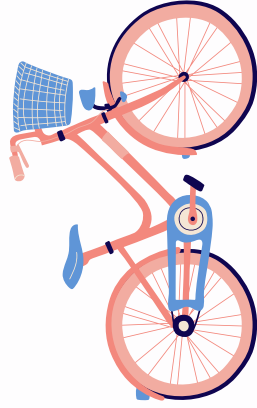




ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE
LA PROTECTION SOCIALE

MEMORY SÉCU

**L'ensemble des salariés des organismes de
Sécurité sociale parcourent 300 millions de
kilomètres par an pour se rendre au travail.**

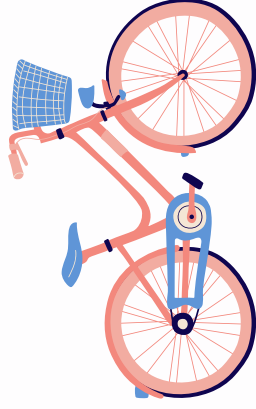




ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE
LA PROTECTION SOCIALE

MEMORY SÉCU

La Sécurité sociale promeut des moyens de transport plus écologiques. Par exemple, elle remplace progressivement ses voitures de fonction par des véhicules électriques.





ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE
LA PROTECTION SOCIALE

MEMORY SÉCU

**La Sécurité sociale aide financièrement ses partenaires
(ex : crèches, centres de loisirs, établissements de
santé, associations ...), qui émettent eux-mêmes des gaz
à effet de serre.**





ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE
LA PROTECTION SOCIALE

MEMORY SÉCU

**La Sécurité sociale consulte ses partenaires afin
de construire ensemble des leviers d'action
efficaces dans le cadre de la transition
écologique.**



Consignes du jeu

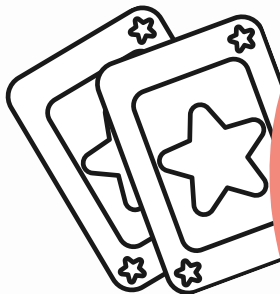
Solo : Retournez deux cartes.

- Paires identiques : Mettez - les de côté et rejouez.
- Pas identiques : Retournez-les face cachée.

Duo : Chaque joueur retourne deux cartes à son tour.

- Paires identiques : Le joueur les garde et rejoue.
- Pas identiques : Retournez-les et passez au joueur suivant.

Fin du jeu : Le jeu se termine quand toutes les paires sont trouvées.

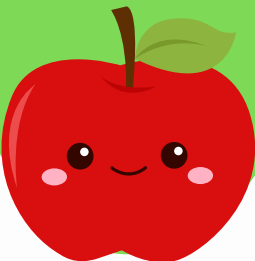


ALIMENTATION

L'**alimentation** consommée dans nos structures (*crèches, restaurants d'entreprises, hôpitaux*) génère des **émissions de gaz à effet de serre**, liées aux matières premières des produits, à leur transport, aux sources d'énergie utilisées, aux emballages et au gaspillage alimentaire.

24% des émissions de GES du secteur de l'**autonomie** (*établissement et services à domicile prenant en charge des personnes âgées ou en situation de handicap*) sont liées à l'alimentation.

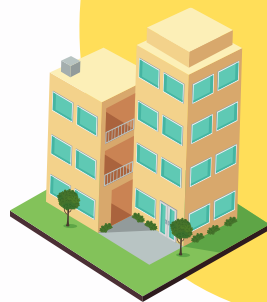
La **décarbonation de notre alimentation** passe par des évolutions de comportements d'achat des organismes et des structures (*circuits courts, aliments moins carnés, moins gourmands en eau...*).



IMMOBILIER

L'**immobilier** des organismes et des structures financées par la protection sociale est un **facteur important d'émissions de gaz à effet de serre** (construction, chauffage, éclairage, infrastructures numériques...).

Par exemple, dans la branche Famille, l'immobilier contribue à **30 % des émissions totales de GES** (dont 13 % liés à la consommation d'énergie).



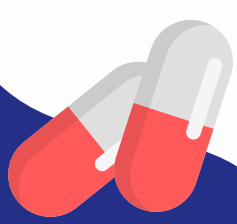
La sobriété est une démarche globale qui s'applique à de nombreux enjeux (*énergie, numérique, achats, déplacements, eau, émissions de gaz à effet de serre...*) et qui doit irriguer nos **stratégies de décarbonation**.

Pour réduire leur empreinte, les organismes de Sécurité ont adopté plusieurs mesures :

- la réduction du nombre de mètres carré disponibles par agent dans le respect des préconisations des normes AFNOR;
- la mise en place d' "open space";
- l'instauration du "bureau à la demande ";
- le déploiement du télétravail...

SANTE

Le secteur de la santé **représente 8% des émissions de gaz à effet de serre**. Compte tenu du poids du financement de la Sécurité sociale dans le secteur de la santé, une très large part de ces émissions sont liées à une prise en charge par l'une des branches concernées.



La prise en charge des médicaments par l'Assurance Maladie constitue **la contribution principale d'émission de carbone** (11,2 Mt CO₂e). Pour réduire la pression sur le système de santé, il s'agit d'une part de prioriser les **politiques de prévention santé**, économiquement rentables, tout en optimisant les prescriptions de santé afin de réduire les émissions.

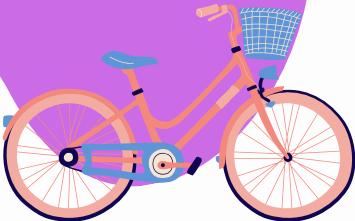
Le **transport sanitaire** est également considéré comme un facteur important de pollution. Afin de réduire l'impact de ce secteur, plusieurs alternatives sont envisagées (ex : transport commun de malades).

TRANSPORTS

Afin de promouvoir des **moyens de transport** plus écologiques, le forfait mobilités durables offre aux employeurs la possibilité d'attribuer une **indemnité exonérée de cotisations** aux salariés privilégiant les modes de transport dits « **à mobilité douce** » pour effectuer leurs trajets entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.

En outre, les *lois d'orientation des mobilités* (2019) et *climat et résilience* (2021) imposent des objectifs de **verdissage de la flotte des véhicules** lors de remplacement de ces derniers par l'employeur.

L'ensemble des salariés des organismes de sécurité sociale parcourent **300 millions de kilomètres** par année pour se rendre au travail.



PARTENAIRES

Les organismes de protection sociale financent des **partenaires** (*établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, crèches, centres de loisirs, établissements de santé, associations...*) qui émettent eux-mêmes des gaz à effet de serre.

Par exemple, les structures partenaires de la branche **Autonomie** représentent environ **10 millions de tonnes de CO2 par an**, soit environ 1,5% des émissions nationales de GES. Si rien n'est fait, ces émissions pourraient **augmenter de plus de 40%** d'ici **2050** du fait de la hausse des besoins de prises en charge d'une population française vieillissante.



Une démarche de **démocratie participative** (concertation et co-construction) est un bon moyen d'associer les différents acteurs à l'identification des **leviers d'action** efficaces et acceptables sur le territoire (*salariés, habitants, jeunes ou adultes, associations, entreprises, autres services publics...*)